


		COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE-ATLANTIQUE	
Interclubs Avenirs			
Compétition réservée: AVENIRS	44470 CARQUEFOU Piscine Daniel GILARD 10 Rue Pierre Mendès France		Piscine: 25 m x 5 couloirs
Dimanche 3 juin 2018			
Proposition sur www.extranat.fr : du Lundi 21/05/2018 au lundi 28/05/18 à 23h59		Tarif : 20 € par équipe	Programme Animation
Département: Animation	Région: Animation	Inter région: Animation	Nationale: Animation
	ATTENTION !!! - Si les bons de commande ne sont pas validés sur EXTRANAT avant la fermeture, les droits d'engagement seront multipliés par 2, après accord du Président (te) du club - Si le club n'a pas engagé sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte		
Règlement :			
<ul style="list-style-type: none"> - Les nageurs ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sport de l'eau et Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace Extranat. - Epreuve individuelle : chaque nageur de l'équipe doit nager un 100m 4N - Epreuves de relais de 4 nageurs. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les équipes précédentes sont complètes - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA. - A l'issue de la 1ère épreuve, aucun changement / remplacement de nageur ne pourra être effectué. - Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelle et les relais) Seules les équipes complètes sont comptabilisées dans le classement général. - Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation pour le 100m 4N et par chaque relais. - Les remplaçants nagent Hors classement. <p>Pour toute information sur les dispositions particulières, il est souhaitable de consulter l'Annuel du Règlement de l'année en cours de la FFN.</p>			
Récompenses :			
- Une médaille aux 4 nageurs et aux remplaçants des 3 premières équipes.			
Officiels :			
- Rappel : 2 officiels pour la 1ère équipe et un officiel supplémentaire pour les équipes suivantes.			
PROGRAMME:		Dimanche après-midi	
Ouverture des portes		13 H 30	
Début des épreuves		14 H 30	
	100 m 4 N		D/ M
	Remplaçants		D/ M
	Relais 4 x 50 m Papillon		D/ M
	Relais 4 x 50 m NL		D/ M
	Entracte 5 minutes		
	Relais 4 x 50 m Brasse		D/ M
	Relais 4 x 50 m 4 N		D/ M
	Maison des Sports 44 rue R. ROLLAND - Bat C BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04 Tél/ 02 28 06 22 77 Mobile/ 06 60 19 76 44 comite-departemental-natation-44@orange.fr		
Ouverture bureau le Mardi et Vendredi après midi mobile le mercredi après midi			